

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie III)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(8 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Fabienne KOSTRZEWA	120	<b>Quad 1</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Français -Partie 3</b>	120h	Meri DROSSINIS Fabienne KOSTRZEWA

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Français -Partie 3</b> : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Français -Partie 3</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession</li> <li>• Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover</li> <li>• Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement</li> <li>• Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions</li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtriser les savoirs disciplinaires (et interdisciplinaires) qui justifient l'action pédagogique ;</li> <li>- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;</li> <li>- entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs disciplinaires.</li> </ul>

<b>Contenu de l'AA Français -Partie 3</b>

- Construction de dispositifs d'enseignement-apprentissage.
- La langue : objet d'étude  
didactique de la grammaire et de l'orthographe
- La langue : outil de communication et d'expression  
didactique de la lecture : lecture de différents types de textes ;  
didactique de l'écrit : approche de l'analyse textuelle, initiation à diverses techniques d'écriture ;
- Questions d'histoire littéraire en rapport avec la pratique professionnelle

### Méthodes d'enseignement

**Français -Partie 3** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, enseignement hybride

### Supports

**Français -Partie 3** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 3

Mentionnées dans le contrat didactique.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français -Partie 3 : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 3 :</b>	
Examen oral 20% Examen écrit 75% Travaux 5%	
Evaluation collégiale	
Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.	

Année académique : **2020 - 2021**